

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001123426		1ere Gachée: 09:36 (1)		Date: 31/10/2025 reapeap161025152424		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410125		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03.88.18.67.82		Véhicule: M99 SOUFFLET	
chantier: 012504		ADEQUASOL		6 RUE DES PLATANES 0787123988 67120		M99-5 SOUFFLET	
		25140-Chalons		Avenue Ampere 07.87.12.39.88 51000 Châlons-en-Champagne		CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 00:00		température:		vitesse du vent:		validité:	
10:24						X	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)	
NJB353A350D		BPS				Classe Chlorure CL 0,40	
consistance(7)		Dmax					
S3		20					
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				0		C35/45	
appellation commerciale C35/45 XD3 S3 Dm20 CEM2 350							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				SPHRE 7200		NOM:	
						signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
type et quantité:				signature:			
demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1